

Rencontre-débat du Comité 21

Monique BARBUT,

Directrice de la Division "Technologie, Industrie et Économie" du PNUE

"Pressions environnementales, tensions sociales : avons-nous pris la mesure des risques ?"
Vendredi 7 janvier 2005

Éric GUILLON, Président du Comité 21

Éric GUILLON : La plupart d'entre vous connaissent la Directrice de la Division "Technologie, Industrie et Économie" du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle va traiter devant nous un sujet qui est effroyablement difficile, mais à la mesure de ses compétences : *"Pressions environnementales, tensions sociales : avons-nous pris la mesure des risques ?"*

En relisant ce titre, et en préparant cette toute petite introduction, je me disais que l'évaluation et la prévention des risques, après cette période épouvantable que nous vivons actuellement avec la catastrophe du Sud-Est asiatique, prennent un relief tout à fait particulier, s'il en était besoin. Je suis sûr que vous y ferez une allusion tout à l'heure. Il est impossible de passer à côté d'un phénomène aussi grave, aussi pénible et aussi inquiétant que celui que nous avons vécu, soit directement pour certains, soit indirectement par la puissance renforcée des médias sur le sujet.

Comme il est d'usage, je vais donner quelques indications sur le cursus de Monique BARBUT. Elle m'excusera de le faire de façon assez rapide, mais c'est avec l'intention de lui laisser le maximum de temps pour présenter sa conférence et ouvrir le débat, chose qu'elle apprécie particulièrement, je le sais.

Pour simplifier ce cursus, qui est très, très important et très élogieux, je dirai que Monique BARBUT est une universitaire et qu'elle a obtenu un diplôme d'études supérieures de sciences économiques. Nous verrons, au travers de sa présentation, que Monique BARBUT est d'abord une économiste, une financière ; nous y reviendrons tout à l'heure. Elle a poursuivi par une licence d'anglais. Dans le métier qu'elle fait aujourd'hui, c'est évidemment très important.

Elle a commencé sa carrière voici quelques années à la Caisse centrale de coopération économique, en mai 1981. Elle a été chargée de mission, tout à fait au début de sa carrière. Elle est allée sur le terrain pendant quelques années à Saint-Denis de la Réunion, en charge des dossiers "crédits long et moyen terme" pour les entreprises.

Quelques années plus tard, elle est au Département des politiques sectorielles et d'évaluations rétrospectives, en charge des politiques industrielles, tourisme, agro-industrie et transports urbains, et environnement.

Quelques années plus tard, elle est en charge de toutes les sociétés de crédit immobilier des départements d'Outre-mer.

En 1990, elle est responsable de la conception et de la mise en œuvre d'une politique "environnement" à la Caisse centrale, pour partie, et, pour une autre, elle est mise à la disposition du ministère de la Coopération et du Développement.

Un point tout à fait important pour nous est évidemment sa présence post-Rio dans les années 1994, où elle va assurer une large part de la préparation et de la mise en œuvre du GEF (*Global Environmental Facility*). C'est très important parce qu'elle apporte au monde de l'environnement et, pour partie, à celui de l'environnement durable, le nerf de la guerre : le financement. C'est évidemment un élément essentiel de la dynamique à laquelle nous sommes, les uns et les autres, extrêmement attachés.

Ensuite, elle est nommée Directeur adjoint et responsable de la Division du Développement des départements et des territoires d'Outre-mer à l'Agence française de développement, ce qui permet de faire un lien avec notre précédent invité, M. SEVERINO, qui était ici voici quelque temps.

En juillet 2000, elle est Directrice exécutive en charge de l'Outre-mer et de la Coopération régionale, avant de prendre ce poste prestigieux -je crois que c'est en septembre 2003- de la Direction de la division "Technologie, Industrie et Économie" du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Ainsi, ces notions de financement, d'évaluation et de prévention des risques et les études que le PNUE fait sur les modes de consommation et de production durables, sont autant de sujets absolument passionnants pour lesquels je vais lui passer la parole.

Je vous signale que vous trouverez à votre disposition sur la table, en sortant, une série de publications du PNUE sur ce sujet. Je vous invite à les prendre, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Monique BARBUT, vous avez maintenant la parole.

Intervention de Monique BARBUT

Merci beaucoup. Bonjour à vous tous. Tout d'abord, laissez-moi vous présenter mes meilleurs vœux, c'est de saison. J'espère également, au travers de cette intervention, vous donner le goût de vouloir travailler avec nous, pour certains plus qu'ils ne le font actuellement, et pour d'autres, je renouvelle des vœux de collaboration.

Je voudrai aussi bien évidemment remercier le Comité 21. Il est vrai que le Programme des Nations Unies pour l'environnement en est un des membres fondateurs, et nous en sommes très fiers. Nous espérons aussi que, cette année, l'ensemble des "petits chantiers" que nous avons commencé à imaginer avec Éric GUILLON et Anne-Marie SACQUET vont pouvoir se mettre en œuvre. Je pense à tout ce que nous pouvons imaginer faire au Maroc ensemble, à ce que nous projetons dans le domaine de la prévention et de la préparation aux risques, et puis, bien évidemment, le soutien que nous pouvons vous apporter, en particulier dans le cadre de vos relations avec les entreprises et les chantiers à ouvrir.

Je ne vais pas vous présenter longuement le Programme des Nations Unies pour l'environnement : son siège est à Nairobi, la Division que je dirige est la seule division substantive qui n'y soit pas localisée. Paris n'est en effet pas un bureau régional, mais une Division pleine et entière qui a une capacité à intervenir partout dans le monde sur les sujets qui sont les siens. Cette Division est la plus importante en moyens humains et financiers du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle a six grandes composantes :

- énergie,
- chimie,
- ozone,
- production et consommation durables,
- économie et commerce,
- technologies.

Ces thèmes, ensuite, se subdivisent en autant d'initiatives, de programmes d'action, de projets à travers la planète, sur lesquels je reviendrai au cours de mon intervention.

L'environnement n'intéresse les gens que lorsqu'il commence à les toucher directement. C'est sur cette interaction entre l'homme et son milieu que le travail que nous faisons prend alors véritablement un sens. Ce qui m'a été demandé quand j'ai pris mes fonctions, c'est d'examiner comment il était possible d'inscrire l'environnement dans une démarche économique, sociale et de lutte contre la pauvreté dans la plupart des pays dans lesquels nous intervenons, mais aussi dans les pays du Nord, où les modes de consommation et de production sont notamment revisités au travers d'une analyse environnementale, économique, sociale et financière.

Le message est le suivant : *"Votre mode de consommation n'est pas soutenable"* ; si vous le répétez simplement une fois, deux fois, en fait, les gens ne changent pas grand-chose à leurs activités. En revanche, la démonstration étayée de ce qu'un autre mode de consommation est possible, en relation avec les entreprises et les consommateurs, commence à avoir un impact différent. C'est un peu ce pragmatisme que je souhaite apporter, en tous cas aux programmes qui sont sous ma responsabilité.

Je souhaite également que deux éléments, particulièrement importants pour moi, soient intégrés dans l'ensemble de notre démarche. Tout d'abord, comme je viens de l'évoquer, je souhaite que le PNUE dépasse une certaine approche philanthropique de l'environnement, pour y intégrer des éléments économiques, sociaux et financiers.

Ensuite, il faut replacer l'homme au cœur des questions environnementales. L'environnement est important dans un circuit économique dans la mesure où il joue sur la santé de l'homme, sur les tensions sociales, notamment -nous y reviendrons tout à l'heure- dans le monde de l'entreprise. Il faut avoir constamment en tête, lorsque nous parlons d'environnement, que nous en parlons surtout parce que nous vivons sur une planète peuplée d'êtres humains.

Ce sont ces deux fondamentaux que j'essaie de faire passer au sein de mes équipes et à l'extérieur et je dois vous avouer que ça n'est pas toujours simple. Nous devons au sein du PNUE nous attacher à être plus clairs et à oser émettre des opinions. J'encourage mes collaborateurs à se positionner dans le débat, à, certes, réaliser études et analyses, mais aussi à ne pas oublier que ces études et analyses visent à faciliter l'émergence d'opinions et de politiques, à faire évoluer le débat et à construire des positions.

Avant d'aborder le thème de mon intervention, je souhaitais, bien évidemment, évoquer la récente catastrophe asiatique. Le Programme des Nations unies pour l'environnement n'est pas au cœur des actions menées actuellement, car il s'agit d'actions d'urgence effectuées par d'autres institutions des Nations Unies spécialisées dans ce type d'interventions. Notre programme s'intéresse davantage aux programmes de long terme et à la prévention des risques. Je vous rappelle que la Division que je dirige a été créée juste après Bhopal, précisément dans l'optique de développer des programmes de prévention des risques. Nous avons alors créé ce qui existe aujourd'hui sous le nom d'APELL, un programme de prévention et de préparation aux risques.

Dans le domaine des risques, c'est à chaque fois la même chose : personne ne veut payer le coût de l'assurance avant le désastre. On ne prend malheureusement la mesure des risques que lorsque la destruction est avérée. Nous avons également énormément de difficultés, que ce soit dans les pays du Sud ou dans les pays du Nord, à faire admettre que les méthodes de prévention doivent s'adresser aux populations, qu'il ne s'agit pas simplement, dans le domaine des risques industriels surtout, de créer un lien entre une entreprise et une collectivité-institution. Entre les entreprises et les institutions locales, il y a des individus qu'il faut savoir inclure dans la chaîne de la prévention.

Ce qui s'est passé à Phuket en particulier, en Thaïlande, a beaucoup touché l'opinion publique, parce qu'il s'agit d'un site extrêmement fréquenté par les touristes. Le secteur du tourisme relève directement de ma Division. Dans le monde de l'environnement, nous nous battons tous pour dire : *"Il faut faire attention aux littoraux, il faut les protéger !"* Nous savons qu'en même temps, ils peuvent être une source d'aggravation des risques et nous en avons malheureusement la démonstration aujourd'hui. Nous souhaitons encourager toutes les entreprises du tourisme avec lesquelles nous travaillons -les tour-opérateurs mais également les grandes entreprises- à repenser leur tourisme et leur mode de développement dans les mois et les années qui viennent.

Toujours en relation avec la catastrophe asiatique, je souhaite mentionner l'un des grands programmes que j'essaie de lancer depuis que je suis arrivée et qui porte sur l'accès aux services essentiels, en faisant émerger des questionnements sur les modes de production et de consommation. Les services essentiels tels que l'eau, l'énergie, mais aussi le traitement des déchets sont, en effet, des questions fondamentales. Lorsque nous voyons les images venant d'Indonésie, nous comprenons que restaurer un accès à ces services essentiels sera un travail de longue haleine. Bien entendu, nous essaierons, en ce qui nous concerne, de contribuer à cette restauration en apportant des réponses qui intégreront un certain nombre de données et de critères qui n'étaient peut-être pas pris suffisamment en compte par le passé.

Aujourd'hui, le Comité 21 a choisi comme thème, et bien entendu j'en étais parfaitement d'accord : *"Pressions environnementales, tensions sociales : avons-nous pris la mesure des risques ?"* Ce thème met l'accent sur trois aspects majeurs.

- Le premier est qu'il existe un lien fondamental entre l'environnement et le social. Environnement et lutte contre la pauvreté sont en fait un même combat. Si vous prenez toutes les questions traitant de la lutte contre la pauvreté sur le continent africain, par exemple, elles sont toutes

également environnementales, que ce soit dans le domaine de l'énergie, de l'eau, des déchets ou de l'alimentation. Les modes agricoles, la qualité des sols, la déforestation, etc., sont des questions qui pèsent lourdement sur la vie économique et le climat social qui règnent dans ces pays. Elles sont toutes, en fait, des pressions environnementales.

L'environnement et le social sont, pour nous et en particulier sur tout le continent africain, deux aspects d'une même équation. Nous travaillons actuellement avec la Banque mondiale pour que, dans les programmes de stratégie de réduction de la pauvreté en Afrique, ces questions environnementales soient prises en compte à la mesure des risques qu'elles font courir aux populations ; ce n'est pas encore le cas de l'ensemble de ces programmes.

- Ce thème pose une deuxième question. La logique de nos sociétés est quasi exclusivement articulée autour de l'économie. Tant que la mesure du PIB ne sera fondée que sur des critères marchands, nous ne prendrons pas en compte un certain nombre de fondamentaux. Je vais vous donner un exemple : aujourd'hui, à Delhi, la pollution atmosphérique entraîne la mort d'un habitant par heure. Or, vous ne trouvez pas cela traduit dans les indicateurs nationaux, quels qu'ils soient, en France ou ailleurs.

Ces thèmes, ces événements doivent être intégrés dans nos indicateurs, dans nos calculs, mais, pour cela, il faut pouvoir les mesurer. Nous avons un programme, qui commence à se pencher sur la question de la mesure économique des tensions environnementales. Il faut pouvoir -et c'est au cœur même de la définition du développement durable-, réintégrer le social et l'environnemental dans ce qui forme aujourd'hui le développement et qui, jusqu'à présent, n'est mesuré que sur ses aspects économiques.

- Le troisième sujet qui me vient à l'esprit -en pensant au thème proposé par le Comité 21-, est celui de la sécurité. La sécurité environnementale tout d'abord, que je viens d'une certaine manière d'évoquer, ces risques n'étant généralement pas pris en compte, globalement, dans les choix économiques. La question de la sécurité dans le domaine industriel ou le risque de catastrophes naturelles ou climatologiques, fait généralement peu partie des analyses de risques lors des choix économiques.

Ensuite, il faut souligner que l'environnement et les ressources naturelles sont souvent une des causes importantes de conflits armés. Si vous analysez un certain nombre de conflits qui se développent, en particulier en Afrique, vous verrez qu'ils sont souvent liés, par exemple, à l'accès à des ressources en eau, au partage de la ressource.

A titre d'exemple, le Programme des Nations Unies pour l'environnement travaille sur le bassin du Niger, de manière préventive pour éviter que ne se génèrent des conflits armés basés sur des questions de ressources en eau. De l'autre côté, en Irak, nous avons initié un programme de restauration d'eau potable pour les populations des zones qui ont été, comme vous le savez, complètement asséchées. Nous nous situons là dans une activité de type post-conflit, qui est devenu un secteur d'intervention très important du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous sommes intervenus au Kosovo, en Albanie et récemment au Libéria ; nous sommes actuellement comme je vous l'ai dit, en pleine activité en Irak mais aussi dans les territoires palestiniens.

Je suis absolument convaincue que les risques et la sécurité environnementale seront des thèmes fondamentaux de la décennie à venir. Les pressions environnementales, les tensions sociales que connaît le monde aujourd'hui, sont les conséquences de notre mode de vie et de la façon dont nous avons construit l'activité humaine. Travailler sur la mesure de ces risques et leur prévention doit véritablement nous et vous motiver. Je suis absolument convaincue que nous verrons de plus en plus d'incidents, de désastres ; nous ne pourrons pas tous les prévenir, mais beaucoup pourraient l'être si certains efforts étaient faits.

Nous devons également travailler sur nos modes de production et de consommation. Je souhaiterais rappeler quelques chiffres.

Au rythme actuel, notre empreinte écologique est supérieure d'au moins 30 % aux capacités de régénération et d'absorption de la pollution de la planète. Par ailleurs, les dépenses liées à la consommation individuelle (produits, services au niveau des foyers) ont quadruplé depuis 1960. Nous atteignons aujourd'hui 20 millions de milliards de dollars, selon les enquêtes qui sont faites par le Worldwatch Institute. Il faut savoir que 12 % de la population mondiale vit aux États-Unis et en

Europe et qu'ils consomment 60 % de ces 20 millions de milliards, alors que le tiers de la population mondiale qui vit en Asie du Sud-Est et en Afrique sub-saharienne ne représentent que 3,2 % de cette consommation.

L'enjeu des déchets électroniques est devenu crucial ; il est source de problèmes considérables dans un avenir proche. Nous savons que le nombre d'ordinateurs personnels a été multiplié par cinq entre 1988 et 2002 : nous sommes passés de 105 millions d'ordinateurs à 500 millions. Seuls 3 % de ces ordinateurs sont recyclés. A titre d'exemple, plus de la moitié des déchets électroniques américains sont envoyés en Asie où les pratiques de recyclage ont des impacts extrêmement lourds sur la santé des hommes et de l'environnement. Il y aura, en 2005, 315 millions d'ordinateurs obsolètes dans le monde, ce qui équivaut à :

- 600 000 tonnes de plomb,
- 1 000 tonnes de cadmium,
- 200 tonnes de mercure.

Concernant les déchets, de façon générale, chaque personne vivant dans un pays développé rejette plus d'un kilo d'ordures ménagères par jour. Les Européens, par exemple, génèrent chaque année 2 milliards de tonnes de déchets, parmi lesquels 40 millions de tonnes sont classés dangereux.

Le développement des pays du Sud, s'il se produit à la même allure que le nôtre, va générer la même masse de déchets. Or, dans la plupart de ces pays, il n'existe strictement rien pour les traiter de façon convenable. Lorsqu'un projet se réalise dans un pays du Sud, personne ne demande à un industriel de dire comment ses déchets vont être traités ; ce n'est absolument pas pris en compte dans le coût du projet industriel. D'ailleurs, si cela l'était, certains projets industriels seraient sans aucun doute entièrement repensés.

Comme je le disais tout à l'heure, une minorité de la population mondiale a un accès illimité à ces biens de consommation, alors que la plupart des habitants n'ont même pas accès aux biens de base. Pour nous, changer de comportement signifie que les pays développés doivent aller vers des consommations plus durables, que les pays en développement aient accès aux services essentiels, mais également que les entreprises qui s'installent dans ces pays aient immédiatement accès aux technologies de pointe, aux technologies les plus propres.

Je pense que les mécanismes de marché peuvent contribuer à ce mouvement. Il faut ainsi créer et aller plus loin dans les partenariats "public/privé" pour contribuer à un meilleur accès aux services essentiels. Il faut également donner les moyens aux pays en développement de faire un bond, ce que l'on appelle en anglais un *leapfrog*, c'est-à-dire d'aller immédiatement vers des modes de production les plus écologiques possibles, sans passer par l'ensemble des étapes polluantes qu'ont connues les pays développés. Enfin, il faut mesurer, évaluer concrètement les bénéfices sociaux et économiques du développement durable.

Pour nous, les entreprises sont des acteurs incontournables du développement durable. Au sein du PNUE, la Division que je dirige est celle qui traite des relations avec le monde de l'entreprise. Nous avons avec elles un certain nombre d'initiatives volontaires ; les rapports d'activité de la Division qui se trouvent à l'entrée vous les décrivent dans leurs grandes lignes.

Nous travaillons également beaucoup avec *Global Compact*. C'est très important pour nous parce que la libéralisation des marchés passe par des responsabilités accrues pour les entreprises. Pour nous, le *Global Compact*, même si c'est une initiative volontaire, doit inciter les entreprises à s'engager dans la voie de la responsabilité sociale et environnementale, à aller plus loin que ne le réclame la loi, que ce qui est pratiqué par les autres, et à développer des *business case*, c'est-à-dire à montrer en quoi l'adoption des démarches de développement durable est bonne pour les entreprises.

Enfin, nous nous occupons du *reporting* et de tout ce que l'on appelle le CSR, le *Corporate Social Responsibility*, la Responsabilité sociale et environnementale, qui est une nouvelle approche de la vie en entreprise. Cette approche prend en compte non seulement les performances économiques, mais aussi la qualité de la vie au sein de l'entreprise. Elle repose sur la conviction qu'en prêtant attention aux aspects sociaux et environnementaux, on contribue à réduire la fracture entre le monde économique et les citoyens.

L'autre type d'acteurs avec lesquels nous souhaitons travailler, et qui nous paraissent essentiels, sont les acteurs publics et les collectivités locales. Là, bien entendu, nous comptons beaucoup sur les Agendas 21 à travers la planète pour nous aider à mieux travailler avec les collectivités locales qui ont, généralement, été les "parents pauvres" de tous les dialogues internationaux qui ont été organisés.

Le troisième type d'acteurs est, pour nous, tout aussi fondamental ; il s'agit des consommateurs. Ils sont beaucoup plus difficiles à atteindre. Nous avons quelques initiatives volontaires qui commencent à démarrer avec, en particulier, les professionnels de la publicité et de la communication. Nous avons également mis en place un programme pour les jeunes, qu'on appelle le "*Youth exchange*", qui est un programme assez connu de cette Division traduit dans un grand nombre de langues ou idiomes.

En ce qui concerne la problématique des enjeux de nos modes de consommation et de production, nous sommes surpris de constater que des pays quelque peu inattendus sont demandeurs et moteurs de changements. Je pense en particulier à la Chine qui souhaite maintenir une croissance annuelle de 10 %, mais qui sait que dans les conditions actuelles, avec les modes de production actuels, même si elle achetait tout l'aluminium et tout le pétrole de la Terre, elle n'y parviendrait pas : pour arriver à atteindre ces 10 % de croissance continue, il faut impérativement passer par autre chose. Nous avons donc de très fortes demandes de la part des chinois, pour les aider à construire d'autres modèles, pour travailler avec eux sur des choses novatrices, bien plus novatrices que ce que nous pouvons voir en Europe.

Je ne conseillerai pas aux entreprises d'aller en Chine avec des modèles passésistes. J'ai visité le parc chimique de Shanghai, qui est l'un des plus grands du monde, et j'ai été étonnée par la conception intégrée de l'ensemble des intrants, de la gestion de leurs déchets et aussi par la gestion du risque, qu'ils ont mises en place. Je ne suis pas sûre que les parcs chimiques européens sont à ce point avancés. Nous avons beaucoup à apprendre de la Chine, qui a également besoin de notre appui. Je vous conseille d'aller dans ces pays, en Inde par exemple, avec l'envie d'apprendre et d'en ramener les processus de production et de consommation dans nos pays.

Pour conclure, prendre la mesure du risque pour moi, c'est comprendre et agir. Dans notre monde qui est celui de la promotion d'un développement durable, il est essentiel de comprendre **pour** agir, de comprendre **avant** d'agir, mais ne pas oublier d'agir une fois que nous avons compris les phénomènes qui nous entourent, d'engager les actions nécessaires pour changer notre monde, l'orienter dans une voie meilleure, plus durable.

Voilà, je suis prête à vous écouter et à entendre vos commentaires, vos critiques et à dialoguer avec vous sur ces thèmes qui m'apparaissent absolument fondamentaux.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Éric GUILLON : Merci, Madame BARBUT, de ce témoignage fantastique parce que, au travers des Nations Unies, nous avons une vision mondiale des problèmes.

Je suis particulièrement sensible à ce que vous venez de dire, pour avoir travaillé dans des pays du Sud-Est asiatique, sur cette notion de développement telle qu'elle est aujourd'hui mise en place par ces grands pays, en particulier la Chine et l'Inde. Je partage cela intégralement, et je suis sûr de ne pas être le seul. Ceux qui voyagent et qui opinent très gentiment du bonnet en m'entendant ont tout à fait admis que, si nous voulions travailler avec ces grands pays sur des problèmes et des concepts de développement, il fallait oublier notre passé ou, tout au moins, le prendre comme une source d'enrichissement pour réfléchir en étant créatifs sur un développement futur.

C'est vrai particulièrement dans la région de Shanghai qui deviendra, sans doute, la mégapole la plus extraordinaire du monde, et ce, à une allure tout à fait exceptionnelle. Ce sont des ouvertures. Nous travaillons déjà avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et vous-même. Nous avons des projets. Je pense que ce que vous venez de dire nous engage tous à poursuivre et à accélérer un peu ce partenariat avec vous ; il est essentiel dans la vie actuelle, mais il est surtout très important pour la réflexion future.

Après que vous ayez cité ces exemples -je m'adresse à notre Directrice générale-, il serait très intéressant qu'au cours de l'année nous ayons un petit-déjeuner avec un grand responsable chinois ou indien -qui parle français, bien sûr ! - pour parler précisément de ces problèmes de développement et de développement durable.

Tout ce dont vous avez parlé est du développement durable et c'est très riche pour nous tous. Si vous en êtes d'accord, nous allons prospecter dans ce sens. Je vois le Président d'honneur qui opine et je suis rassuré.

Dominique MARTIN-FERRARI, *Productrice, Journaliste, Rédactrice en chef ; Agence Environnement et Développement* : Par rapport à certaines possibilités qui existent dans ce que nous venons d'entendre, et par rapport à certains pays, je suis toujours étonnée du décalage entre l'analyse de l'activité réalisée par les Nations Unies -je ne parle pas de l'impact- et celle faite au niveau national. J'aurais aimé savoir si, en matière de développement international, les choses s'arrangent ? Est-ce que la France commence à regarder vers le monde ou reste-t-elle repliée ? Est-ce que la présence de Michel BARNIER au gouvernement change des choses ?

Ma deuxième question porte davantage sur vos responsabilités. Je ne sais pas d'ailleurs si vous pourrez me répondre. Cela a un rapport avec votre parcours de vingt ans dans les institutions internationales. Vous avez évité de parler du nerf de la guerre c'est-à-dire des financeurs et vous n'avez absolument pas évoqué le rôle de la Banque mondiale, du FMI, etc. Je trouve un peu dommage que, dans toute cette notion de développement international, on ne parle pas des erreurs qui ont été commises par ces différents fonds de financement, retours en arrière, rédéfinition des enjeux, etc... Où en est-on aujourd'hui ? Que font-ils ?

J'apprécie, par exemple, d'entendre pour la première fois au JT de cette semaine, au moment où l'on parle de l'aide d'urgence, le Président de la Fondation de France faire la différence entre l'urgence privée et l'urgence publique, et expliquer que, finalement, avec de grandes déclarations financières, on ne fera que de l'ingérence. C'est la première fois que j'entends, aux actualités télévisées, une analyse de cet ordre.

Où en est-on par rapport à votre liberté concernant ces grands financeurs ? Quel est leur poids aujourd'hui ? Plus personne n'en parle et je trouve que l'on est de moins en moins éduqué par rapport à eux et à leur fonctionnement, notamment au niveau des ONG. Quand je vois le travail, le niveau dans lequel nous étions au moment du sommet de Rio et comment nous nous ennuyions au niveau du GEF en tant qu'ONG et ce qui se passe aujourd'hui, je suis terrorisée.

Monique BARBUT : Nous faisons normalement beaucoup de pédagogie auprès des États, mais la France est dans l'Union européenne. En fait, aujourd'hui, sa politique est très "collée" à celle de l'Union européenne en matière d'environnement et de développement durable.

Au niveau international, il faut reconnaître que c'est la France, le Président français, qui a mis à l'ordre du jour cette discussion sur une grande organisation des Nations Unies pour l'environnement. On en pense ce que l'on veut, mais c'est grâce à cela que le sujet de l'environnement n'est pas passé aux oubliettes au niveau international. Faut-il ou ne faut-il pas ? A la limite, je vais vous donner un avis personnel: le résultat importe peu ! Mais c'est parce que cette question a été mise sur la table que le sujet de l'environnement existe encore. Sinon, je ne suis pas sûre qu'on discuterait encore d'environnement au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, malheureusement. Cela a au moins le mérite d'avoir laissé ce sujet à l'ordre du jour des réunions des ministres des Affaires étrangères, et c'est tout de même grâce aux Français.

Quant aux rôles des grandes institutions, Banque mondiale et autres, je voudrais quand même vous rappeler deux choses fondamentales, et qui sont liées au tsunami. Que cela nous plaise ou non, deux pays, l'Inde et la Thaïlande, ont refusé de l'aide. Je vous laisse comprendre ce que cela signifie ; c'est peut être une des raisons pour laquelle on parle moins de la Banque mondiale et du Fonds monétaire ... Peut-être ont-ils perdu de leur relative "omnipotence" ?

Par ailleurs, les grands programmes d'ajustement structurel sont derrière nous. Aujourd'hui, la Banque mondiale se concentre plutôt sur des programmes -comme je le disais tout à l'heure- de stratégies de réduction de la pauvreté que d'ajustement.

Un autre problème se pose également. Vous n'en avez pas parlé mais il est sous-jacent : *"Croyez-vous qu'il soit franchement mieux d'aller vers des bilatéralismes aigus plutôt que vers le multilatéralisme ?"* Le multilatéral est ce que nous voulons bien en faire. La Banque mondiale n'est pas la Banque mondiale, mais reflète la volonté des États qui en sont membres et qui y votent en faveur d'un certain nombre d'options, d'orientations. Le problème est que, à force de critiquer l'ensemble des institutions internationales, de plus en plus d'États ont une tendance à revenir vers le bilatéralisme, en particulier les États-Unis. Est-ce que, au final, vous êtes sûre que nous allons avoir des résultats bien plus intéressants lorsqu'il n'y a pas de coordination des efforts au niveau international ? Je vous retournerai un peu la question !

Muttiah YOGANANTHAN, *Directeur chargé du Département des normes professionnelles et missions comptables, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables* : Vous avez parlé de la pauvreté et de changer les modes de production et de consommation. Que fait le PNUE en matière de production et d'utilisation des armements ? Je pose cette question pour une raison très pratique. Je suis originaire du Sri Lanka et, avec le désastre qui vient d'arriver, j'ai un problème pratique. 167 millions ont été promis pour le pays et j'ai très peur qu'au moins une partie soit utilisée pour renforcer les capacités militaires du gouvernement. Il faut savoir que ces armements viennent d'un nombre limité de pays. Le gouvernement achète, notamment, surtout auprès d'Israël.

Vous êtes aussi pour le fonctionnement du marché. En France, nous avons encore à réfléchir par rapport à cela. Le problème pratique est le suivant : comment peut-on, dans la durée, faire que cet argent, ces dons, soient utilisés pour la construction à long terme -santé et éducation- plutôt que pour accroître le pouvoir de certaines couches sociales ? Il faut savoir que cette guerre au Sri Lanka a surtout enrichi des gens qui sont dans le cercle du pouvoir et très liés à l'armée.

Le deuxième aspect est par rapport au marché et à l'impact du tsunami. Certaines personnes ont dit que la disparition des mangroves a aggravé la situation. Or, une des raisons de la disparition de ces mangroves a été de servir les consommateurs de l'Occident pour tout ce qui vient de l'aquaculture. Encore le fonctionnement du marché ! Nous sommes quand même dans un système "monde", je pense qu'il faut raisonner globalement.

Nous pouvons très bien vivre avec la pauvreté et même en être heureux parce qu'il subsiste une richesse, le bien social, que nous avons de plus en plus tendance à détruire dans une société dominée par le marché. Merci.

Éric GUILLON : Eh bien, voilà trois bonnes questions, mais pas simples, Monique ! Mais vous pouvez faire face à cela.

Monique BARBUT : Concernant votre première question, très clairement, nous avons tiré les leçons des erreurs du passé.

En tout cas, pour l'aide qui est placée sous l'égide des Nations Unies, il existe des systèmes de contrôle, et je crois pouvoir dire que les détournements de l'aide, partout sont de plus en plus rares.

Les programmes que nous développons actuellement dans ces zones portent sur la santé et l'éducation. Notre équipe régionale, basée à Bangkok, est actuellement au Sri Lanka, pour définir un certain nombre de projets et de programmes.

Enfin, ce que vous dites sur la mangrove est juste, je disais précisément tout à l'heure qu'il fallait repenser les programmes de tourisme, il faut aussi travailler sur les programmes agricoles et halieutiques de certaines de ces régions, en faisant attention à définir des zones de sécurité que les gens n'ont pas voulu prendre en compte lors des précédentes phases de développement. En tout cas, c'est sans aucun doute le rôle qu'aura le Programme des Nations Unies pour l'environnement dans le regard qu'il portera sur l'ensemble des programmes de reconstruction réalisés par les autres agences des Nations Unies.

Ghislaine HIERSO, *Directrice des Relations Institutionnelles, ONYX/VEOLIA Environnement*: Au mois d'avril, à Tokyo, aura lieu le G8 et il sera normalement consacré aux 3R : *Reduce, Re-use, Recycle*. Comment se prépare ce G8 ? Vous avez abordé la question de l'éco-conception, des énormes problèmes de déchets électriques et électroniques dus aux nouveaux modes de consommation, donc de mercure, de plomb, de cadmium, que nous avons dans le monde. Dans le même temps, vous avez signalé que très peu de ces déchets étaient traités. Cette non-prise en compte du problème de développement et d'utilisation des nouvelles technologies va avoir des incidences.

Concernant l'accès aux services essentiels, l'eau et l'énergie ont été davantage mises en avant, mais nous nous apercevons tout de même que les déchets sont un problème d'amont avant d'être d'aval. On commence à en prendre conscience, mais nous connaissons le problème de l'acceptation -souvent à juste titre- des installations pour traiter ces déchets.

Nous avons ce problème de *Reduce*.

Je voudrai savoir comment tout cela se prépare ; en dehors des discours, comment va-t-on agir sur ce gros problème ? Merci.

Monique BARBUT : C'est vrai. Ma Division, au travers de mon bureau au Japon qui suit au quotidien cette affaire, est très intégrée dans cette préparation. Les États-Unis ont apporté leur soutien complet aux Japonais dans cette opération, qui porte essentiellement sur le traitement des déchets et le recyclage. Les analyses de prospective économique montrent qu'il s'agit d'un domaine d'activité important du futur. Nous avons proposé aux Français de réaliser un programme complet de gestion des déchets dans les petites îles du Pacifique. Les petites îles sont en effet des sites aux milieux écologiques extrêmement fragiles ; elles permettent également d'avoir une vision complètement intégrée de la vie des déchets.

Nous travaillons également avec l'association internationale des déchets solides (ISWA). Avec eux, nous allons essayer de monter un programme de démonstration dans un grand pays, en Argentine pour être plus précise.

Nous commençons à monter des programmes très concrets de démonstration, en essayant de mettre en œuvre des partenariats "public/privé" adaptés aux contextes de chacun des pays. Dans les pays les plus pauvres, nous essayons de voir ce qu'il est possible de faire en matière de récupération des gaz de décharge. Dans certains pays, la simple mise en place de décharges organisées constitue un pas en avant considérable.

Nous devons voir également comment faire baisser le coût de ces décharges, et ce, en essayant de créer une activité économique qui en paierait une partie. Ce sont des idées sur lesquelles travaillons d'ores et déjà, mais nous serions, bien entendu, très preneurs de vos idées et de vos possibilités de coopération, si vous en aviez, dans le cadre de la préparation de cette grande réunion au Japon, mais surtout pour mettre en œuvre des démonstrations qui permettent de nourrir une réflexion globale et constructive.

Françoise NOWAK, *Journaliste* : Je vais revenir à la Banque mondiale, si vous le voulez bien. N'étant pas du tout une spécialiste de cette organisation, il me semble néanmoins pouvoir dire -sauf erreur de ma part- qu'elle est bâtie sur le modèle occidental exclusivement. Elle ne prend pas du tout en compte le lien social, la santé, la sécurité. Alors, puisque vous avez des coopérations avec la Banque mondiale, comment arrivez-vous à concilier, concrètement -je suis quelqu'un de très concret, j'ai besoin d'exemples pour comprendre-, votre souci d'améliorer les choses dans les pays en développement et cette approche de la Banque mondiale, avec qui vous avez des coopérations ? Merci.

Monique BARBUT : Tout d'abord, on ne peut pas dire que la Banque mondiale ne prend pas en compte la santé et l'éducation : elle est le premier financeur mondial de ces secteurs !

Françoise NOWAK : Pardon, je me suis sûrement mal exprimée. Je voulais parler des références économiques, dans le PIB dont vous parliez tout à l'heure, où toutes ces grandeurs sont prises en compte pour faire des planifications économiques.

Monique BARBUT : la Banque mondiale procède en ce domaine de la même manière que le font les États, ni plus, ni moins. Des calculs sont faits en prenant un certain nombre d'hypothèses et en laissant d'autres de côté. Le premier métier de la Banque mondiale est de financer des infrastructures. Jusqu'à preuve du contraire, nous n'avons rien trouvé de mieux que la Banque

mondiale pour financer une grande centrale, un pont ou autres. Maintenant, elle est peut-être moins à l'aise dans d'autres secteurs. Je vais vous donner un exemple de ce que nous faisons avec la Banque Mondiale. Dans le cadre du protocole de Kyoto, la Banque mondiale, comme vous le savez, a créé un fonds "carbone" qui permet de faire du rachat "carbone" pour de grands pays. Lorsque le rachat porte sur un grand projet, ils n'ont besoin de personne, mais si l'on part de cette logique, il y a alors peu de chance que l'Afrique profite de ce système de financement, car les projets existant sont très petits. Nous avons donc développé pour la Banque mondiale un projet axé sur le développement communautaire, dans lequel nous agrégeons des petits projets afin d'obtenir un tonnage de carbone significatif et les présenter au fonds "carbone" pour qu'ils puissent bénéficier de financements. C'est un exemple concret de collaboration : la Banque mondiale reconnaît qu'avec ses outils et la façon dont elle est structurée -parce que ses bailleurs lui demandent d'être ainsi-, elle n'est pas capable de mettre en œuvre un tel projet, mais elle reconnaît que, si elle agit avec ses seuls moyens, elle va laisser à l'écart une part de la population qui n'aura pas accès à cette source de financement.

L'accord qu'elle nous a proposé, et que nous avons signé, nous permet ainsi, pour cinq pays africains, de détecter des petits projets que nous allons mettre dans une espèce de pot commun. Bien entendu, cela demande beaucoup plus de travail que de calculer la tonne de carbone évitée sur un gros projet. Il faut refaire de nombreuses fois le même calcul sur de tous petits projets, mais c'est notre travail, nous sommes faits pour cela.

Il me suffit que la Banque reconnaisse que, comme toute institution, elle a ses limites. Si elle arrive à déléguer sur des thèmes de référence précis ce qu'elle ne sait pas faire, je pense qu'il s'agit là d'un fonctionnement normal.

Hervé DOMENACH, *Administrateur, UNCPPIE* : Merci. L'UNCPPIE est l'Union nationale des centres d'initiatives pour l'environnement.

Je voulais juste vous poser une question à caractère logistique. Pour mon information, je voulais savoir quels étaient les effectifs de votre division "Technologie, Industrie et Économie" du PNUE, éventuellement le budget et si vous avez des méthodes d'évaluation d'efficacité des actions que vous menez ? J'aurais accessoirement une remarque concernant la réflexion que vous aviez sur le PIB et je voulais mentionner les travaux qui ont été menés depuis une quinzaine d'années sur les critères du PIB, croisés avec la satisfaction des besoins humains et qui ont conduit à un nouvel indicateur : le BIB (Bonheur Intérieur Brut). Merci.

Monique BARBUT : L'effectif est à peu près de 180 personnes sur trois sites. La Direction de Paris couvre Paris, Genève et Osaka. Paris représente à peu près 100 personnes, Genève 60-70, où nous avons deux équipes : l'équipe "chimie" qui suit notamment les deux conventions de Stockholm et de Rotterdam, et l'équipe "économie". Ma branche "finances" suit l'initiative UNEP-Fi qui travaille avec les banques et les compagnies d'assurances.

Au Japon, à Osaka, le reste des équipes se concentre sur les questions liées aux technologies.

Le budget global annuel, composé à environ 70 % de ressources volontaires liées à nos programmes, est d'environ 85 millions de dollars en 2004. Il faut savoir que, sur ces 85 millions de dollars, seuls 11 millions de dollars proviennent le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le reste provient de contributions volontaires d'Etats et d'entreprises portant sur des programmes spécifiques.

Nous réalisons, bien évidemment, des évaluations au sein des Nations Unies mais, compte tenu des chiffres que je viens de vous donner, vous devez bien vous douter qu'un certain nombre de bailleurs, puisqu'ils paient de façon volontaire, demandent des évaluations fréquentes des projets qu'ils soutiennent.

En ce qui concerne votre remarque sur le "Bonheur Intérieur Brut", nous souhaiterions créer un indice et nous y travaillons. Ce serait un indice un peu à l'image de celui du PNUD sur le développement humain c'est-à-dire ne s'intéressant pas simplement au PIB, mais intégrant un certain nombre d'autres critères. Nous voudrions arriver à produire un classement des pays sur l'environnement. Le problème est de trouver les critères satisfaisants, justes et lisibles. Nous ne pouvons en sélectionner qu'un petit nombre, mais il faut qu'ils soient suffisamment pertinents pour que personne ne nous reproche d'avoir été classé 85^e mondial parce que nous n'avons pas pris le bon critère ! Si vous avez des idées, nous sommes preneurs !

Blaise DESBORDES, *Centre d'information NOVETHIC* : Une brève question sur le *reporting*. Vous avez dit tout à l'heure que vous souteniez la GRI, qui est ce programme de référentiels un peu global. Nous constatons, en regardant un peu ce qui se passe dans les pratiques des grandes entreprises, que nous avons pris du retard sur cette question. Nous allons sortir le 25 janvier une étude sur le *reporting energy* dont vous avez aussi parlé, gros enjeu de développement durable. Que disent les entreprises sur la consommation d'énergie ? D'où prennent-elles leurs ressources ?

Nous voyons malheureusement des résultats très contrastés, y compris de la part des entreprises grosses consommatrices d'énergie et qui ne donnent même pas leurs chiffres de consommation annuelle. Alors, avec cette faible visibilité d'un monde où la transparence sur des informations stratégiques des entreprises est quand même une donnée cruciale -vous avez dit que vous demandiez à vos équipes de prendre des positions, d'avoir des opinions-, est-ce que le PNUE va essayer de pousser les gouvernements à mettre en place des législations pour obliger à un *reporting* obligatoire, universel, consolidable, un peu ce que la France a tenté de faire avec le décret ?

Quelle est votre proposition sur les perspectives de *reporting* à cinq ans ? Une norme européenne ? Une norme mondiale ?

Monique BARBUT : Un certain nombre d'entreprises portent le *reporting* et elles sont très fières de cela. Nous nous associons tous les ans à une ONG anglaise, Sustainability, pour faire une évaluation de ces rapports sur un plan essentiellement formel. Je les ai incités cette année à être plus tranchés. Le rapport qu'ils ont publié souligne le fait que les exercices de reporting des entreprises sont globalement complaisants. C'est un débat que j'ai aussi avec GRI.

Je crois que le *reporting* n'aura de sens que s'il devient obligatoire. Mais, pour cela, il faut que son format soit accessible. Si les données demandées impliquent obligatoirement qu'un consultant soit recruté pour réaliser le rapport de développement durable, il y a un problème.

Pour le rapport financier ou le rapport social qui doivent être obligatoirement produits par les entreprises, les données requises peuvent être fournies par une PME de quinze employés. Si l'on veut également rendre le rapport de développement durable obligatoire, un effort méthodologique est nécessaire.

Éric GUILLON : Très bien. Nous allons mettre un terme à cette rencontre-débat.

Je voudrais, en votre nom à tous, remercier chaleureusement Monique BARBUT de la qualité de son exposé, de sa capacité à animer ce débat, de la franchise de ses propos -qui, dans certains domaines, nous ont rassurés, et aux opinions tranchées. Ma chère Monique, c'est très important dans un établissement comme le vôtre.

(Applaudissements)

Je vous donne rendez-vous prochainement, à une date qui n'est pas encore fixée. Ce rendez-vous ne se situera pas ici, mais au centre de la presse, au Press Club. On vous donnera toutes les coordonnées dès que possible pour vous permettre de vous organiser.

Au nom des Présidents d'honneur, d'Anne-Marie SACQUET et des collaborateurs du Comité 21, je voudrai vous renouveler nos vœux pour cette nouvelle année. Invitez tous ceux que cela intéresse à consulter notre site. Quand la conférence de Monique BARBUT sera mise en ligne, vous retrouverez absolument tout ce qui a été dit. N'hésitez pas à interroger le Comité 21 sur des questions complémentaires qui vous viendraient à l'esprit.

J'invite ceux qui ne sont pas encore adhérents à nous rejoindre le plus vite possible, parce que cette année 2005 sera extrêmement intéressante dans le domaine du développement durable.

Merci et bonne journée.